

L'impossible gestion de la diversité en Irak

Par **Adel Bakawan**

Adel Bakawan est directeur du Centre français de recherche sur l'Irak (CFRI). Chercheur associé à l'Ifrri, il est chargé de cours à l'université d'Evry et directeur de recherche à l'université de Soran (Irak).

Éclaté entre logiques chiites, sunnites et kurdes, le système irakien ne peut trouver en soi la force de se réformer. Il fonctionne ainsi sous influences extérieures, des puissances globales (États-Unis) ou régionales (Iran, Turquie...). Les pays arabes, et particulièrement l'Arabie Saoudite, semblent vouloir renouer avec le pays ; et l'Union européenne développer une stratégie repensée. Ces parrainages pourraient favoriser un équilibre interne permettant à l'Irak d'éloigner le spectre de la guerre civile.

politique étrangère

Le 10 octobre 2021, les Irakiens ont voté pour élire leurs 329 députés et constituer une nouvelle Assemblée nationale, probablement en attente des grandes turbulences¹. La première de ces grandes turbulences fut l'attaque de la résidence du Premier ministre Mustafa al-Kadhimi, le dimanche 7 novembre 2021, 28 jours seulement après les élections. Un drone piégé a explosé dans sa résidence, blessant plusieurs personnes de son entourage, au cœur de la « zone verte » de Bagdad, le quartier ultra-sécurisé et protégé de la capitale irakienne. L'attaque a néanmoins été relativement maîtrisée, deux autres drones visant la résidence ayant été abattus².

Peu après cette attaque, dans une vidéo mise en ligne sur son compte Twitter, Mustafa al-Kadhimi dénonçait l'emploi par ses adversaires de moyens militaires pour peser sur les rapports de force politiques : « les

1. A. Bakawan, « Irak : l'impasse d'un système politique », Centre français de recherche sur l'Irak, décembre 2021, disponible sur : www.cfri-irak.com.

2. H. Sallon, « Le premier ministre irakien échappe à un attentat », *Le Monde*, 8 novembre 2021, disponible sur : www.lemonde.fr.

lâches attaques de roquettes et de drones ne construisent ni des patries ni un avenir³ ».

Cette tentative d'assassinat post-électorale pourrait être considérée comme une étape de plus de la descente aux enfers d'un État en situation de faillite, exposé à tous les risques susceptibles de faire voler en éclats une stabilité et une sécurité extrêmement fragiles⁴. C'est dans ce contexte que le président des États-Unis Joe Biden a exprimé son soulagement que « le Premier ministre n'ait pas été blessé et salu(é) le leadership dont il a fait preuve en appelant au calme, à la retenue et au dialogue pour protéger les institutions de l'État et renforcer la démocratie que les Irakiens méritent tant⁵ ». Joe Biden n'est pas le seul à s'être inquiété de cette escalade. La France a aussi catégoriquement dénoncé « toute forme de déstabilisation du pays, de violence et d'intimidation⁶ » et l'Iran lui-même a appelé les Irakiens à la « vigilance pour déjouer les complots visant la sécurité⁷ » du pays.

Les réactions de la communauté internationale et des pays de la région montrent que la sécurité et la stabilité de l'Irak constituent un enjeu de haute importance. La régulation des rapports de force par des moyens militaires n'est acceptable pour aucun des acteurs majeurs du système international ou régional. La menace de Mustafa al-Kadhimi – « nous les connaissons et nous dévoilerons leur identité⁸ » – a donc peu de chances d'avoir des suites : l'apaisement impose ses exigences, au nombre desquelles le maintien du secret sur les organisateurs et les exécuteurs de la tentative d'assassinat.

Un pays en miettes

Les résultats rendus publics par la commission électorale éclairent un fait politique évident : la fragmentation profonde du pays, et l'incapacité de ses élites à trouver une formule pour en sortir en transformant les différences (religieuses, confessionnelles, ethniques, linguistiques et territoriales) en source de stabilité durable⁹.

3. Vidéo disponible sur : twitter.com.

4. A. Bakawan, *L'Irak, un siècle de faillite. De 1921 à nos jours*, Paris, Tallandier, 2021.

5. « Irak : visé par une tentative d'assassinat aux drones piégés, le Premier ministre va bien », *Midi Libre*, 7 novembre 2021, disponible sur : www.midilibre.fr.

6. « Irak - Tentative d'assassinat contre le Premier ministre Mustafa Al-Kadhimi », *France Diplomatie*, 7 novembre 2021, disponible sur : www.diplomatie.gouv.fr.

7. « L'Iran appelle à la "vigilance" après l'attaque à Bagdad », *L'Orient-Le Jour*, 7 novembre 2021, disponible sur : www.lorientlejour.com.

8. « Nous les connaissons », *Al-Arabiya*, 8 novembre 2021, disponible sur : www.youtube.com.

9. A. Bakawan, « L'Irak malade à la recherche de guérison », *Rudaw*, 18 décembre 2021, disponible sur : www.rudaw.net.

Ces mêmes résultats ne permettent pas de faire émerger un gagnant national, et nationalement reconnu¹⁰. Des gagnants, il y en a plusieurs. Force est d'admettre que le gagnant pour les chiïtes ne l'est pas pour les sunnites, ni pour les Kurdes...

Chiïtes : l'approfondissement de la division

Le champ politique chiïte, à l'instar de celui des Kurdes et des sunnites, est divisé entre trois pôles majeurs : les nationalistes, les pro-iraniens et les acteurs du mouvement de contestation. Moqtada al-Sadr, qui incarne désormais parmi les chiïtes une certaine idée du nationalisme irakien, a incontestablement gagné face à ses adversaires pro-iraniens. Avec ses 73 sièges, il devance la coalition Aqed al-Watani (5 sièges), la coalition Fatah (15 sièges) ou encore celle d'État de droit (35 sièges). L'arrivée d'une vingtaine de députés du mouvement de contestation constitue néanmoins un changement considérable à l'intérieur du champ politique chiïte. Dorénavant, nationalistes et pro-iraniens devront composer avec cette nouvelle tendance qui dispose d'une base électorale significative¹¹.

L'échec des pro-iraniens doit toutefois être nuancé. Ils ont certes perdu des sièges, avec seulement un total de 55 sur 329 pour les trois forces réunies (Aqed al-Watani, Fatah, État de droit), mais ils gardent leur base électorale intacte, avec 1 150 144 suffrages. Et les électeurs nationalistes sadristes n'ont formé qu'un réservoir de 906 110 voix. Cet état de fait s'explique sans doute en partie par un défaut de compréhension de la nouvelle loi électorale par le pôle des pro-iraniens et par la gestion très intelligente de la même loi par les nationalistes de Sadr.

Cette loi instaurait un scrutin « uninominal », élargissant le nombre des circonscriptions, ce qui pouvait donner plus de chances à des candidats indépendants. Les sadristes ont réparti leur présence électorale sur les circonscriptions les plus importantes, qui pouvaient leur obtenir le maximum de sièges. Au contraire, les pro-iraniens ont tenté de mobiliser leur base électorale sans discriminer les circonscriptions, mais cela ne leur a pas permis d'obtenir autant de sièges que les sadristes, en dépit d'un nombre de voix supérieur (1 150 144 voix contre 906 110¹²). Les nationalistes sadristes sont donc supérieurs en termes de sièges, mais la base électorale des pro-iraniens reste intacte.

10. H. Numan, « Iraqi Elections: A Fragile Balance Set Up to Fail », Carnegie Endowment for International Peace, 30 septembre 2021, disponible sur : carnegieendowment.org.

11. R. Alaaldin, « Muqtada al-Sadr's Problematic Victory and the Future of Iraq », Brookings Institution, 28 octobre 2021, disponible sur : www.brookings.edu.

12. F. Alaaldin, « Shock and New Political Reality after Iraqi Elections », *Rudaw*, 17 octobre 2021, disponible sur : www.rudaw.net.

Kurdes : une indépendance en attente

État dans l'État, le Kurdistan irakien a aujourd'hui plus les allures d'une entité confédérée, voire d'un territoire indépendant de fait en attente de reconnaissance internationale, que d'un gouvernement régional partie intégrante de l'État irakien¹³. Dynamiques du champ politique, rapports de force, intérêts et enjeux locaux s'organisent en fonction de l'État kurde, et non comme dans une région fédérée¹⁴.

Au Kurdistan irakien, aucune force politique chiite ou sunnite n'a obtenu de siège, les partis kurdes monopolisant la totalité du parlement selon des logiques antagonistes localement construites.

Kurdistan : un État dans l'État

Fort du charisme de son leader historique Massoud Barzani, et de son contrôle du gouvernement régional du Kurdistan (GRK), le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) a confirmé sa domination du champ politique en obtenant 31 sièges à lui seul, hors de toute coalition. Depuis l'annonce des résultats, Erbil a accueilli des délégations chiites et sunnites, régionales et internationales. Rappelons qu'à ce jour tant le président du GRK que son Premier ministre sont issus du PDK¹⁵.

L'Union patriotique du Kurdistan (UPK) vient très loin derrière le PDK, avec seulement 17 sièges. Depuis la disparition de son fondateur Jalal Talabani en 2017, ce parti, en dépit du contrôle qu'il exerce sur le sud du GRK, est en perte de vitesse. Direction générale divisée, forces militaires non maîtrisées, base militante en colère contre ses dirigeants : l'UPK a besoin d'un volontarisme de fer pour se réformer et se réorganiser, sauf à être rapidement dépassée par d'autres forces politiques en cours de formation¹⁶, notamment la Nouvelle Génération (NG), fondée par l'homme d'affaires kurde Shaswar Abdulwahid¹⁷. Cette nouvelle force politique se présente comme un mouvement de contestation du système du GRK, et se considère comme l'équivalent du Mouvement de contestation dans le Sud chiite. Pendant la campagne législative, la NG

13. S. Aziz et A. Cottey, « The Iraqi Kurdish Peshmerga: Military Reform and Nation-Building in a Divided Polity », *Defence Studies*, vol. 21, n° 2, 2021, p. 226-241.

14. A. Bakawan, « Le Kurdistan irakien : un État dans l'État ! », *Maghreb-Machrek*, vol. 241, n° 3, 2019, p. 5-15.

15. Pour plus d'informations, voir le site officiel du gouvernement régional du Kurdistan : gov.krd.

16. « A "Soft Coup" in the Patriotic Union of Kurdistan: Dynamics and Trajectories », The Emirates Policy Center, 3 août 2021, disponible sur : <https://epc.ae>.

17. « La Nouvelle Génération souhaite ouvrir une nouvelle page au Kurdistan », *Annaharar*, 18 octobre 2021, disponible (en arabe) sur : www.annaharar.com.

est montée en puissance, arrachant au final neuf sièges, une performance inédite dans le champ politique kurde. Le grand défi pour Shaswar Abdulwahid est désormais la gestion du rapport de forces avec l'UPK : c'est sur les terres de cette dernière que campent ses propres troupes.

Contraste avec les forces politiques chiites : en pays kurde, le nombre de sièges reflète la base électorale de chaque acteur. Ainsi les 768 791 électeurs ayant voté pour le PDK sont parfaitement répartis entre les circonscriptions, de sorte que le PDK a pu obtenir 31 sièges. Cela est également vrai, à une moindre échelle, pour l'UPK, qui a obtenu 17 sièges pour 290 126 votants. La seule faiblesse se trouve chez Nouvelle Génération. Avec ses 234 314 votants, elle aurait pu espérer obtenir plus que ses 9 sièges, et arriver à 13 : la force de l'expérience politique joue pour fixer les orientations stratégiques et négocier des positions au sein même de l'État irakien.

Sunnites : vers une nouvelle structuration

Depuis la défaite territoriale de Daech en 2017, le champ politique sunnite est en recomposition et restructuration autour de deux acteurs majeurs : Mohammed al-Halboussi, actuel président de l'Assemblée nationale, et Khamis al-Khanjar, homme d'affaires et chef de la coalition Azm.

En 2018, Mohammed al-Halboussi n'obtient que 6 sièges. Mais en 2021, il transforme radicalement son positionnement au sein du champ politique sunnite, gagnant cette fois 37 sièges. En face, la coalition emmenée par son adversaire Khamis al-Khanjar ne récupère que 13 sièges.

Fort de son appareil politique et appuyé d'experts étrangers, Mohammed al-Halboussi a parfaitement réussi à gérer sa base électorale, en parfaite harmonie avec la nouvelle loi électorale. Ses 628 302 votes lui assurent 37 sièges, alors que son adversaire Khamis al-Khanjar n'a probablement pas su prendre en compte les nouvelles règles du jeu avec la même intelligence, et ne transforme ses 401 903 votes qu'en un faible total de 13 sièges. À partir de la deuxième semaine de décembre, Khamis al-Khanjar élargit pourtant sa coalition en intégrant les petits groupes sunnites pour en arriver à 34 sièges, ce qui déstabilise fortement Mohammed al-Halboussi¹⁸.

18. « Il comprend 34 députés et est dirigé par Khamis al-Khanjar. Formation d'une nouvelle alliance sunnite en Irak », *Aljazeera*, 11 décembre 2021, disponible (en arabe) sur : www.aljazeera.net.

Martyrisée depuis 2003, passée par la débaathification¹⁹, le terrorisme d'Al-Qaïda²⁰, de Daech et la répression des milices chiïtes, la représentation politique de la communauté sunnite, soutenue par les Émirats arabes unis, le Qatar et la Turquie, se stabilise autour de ces deux pôles Halboussi/Khanjar à partir de 2018.

Les gagnants des trois composantes de la société irakienne, le chiïte Sadr, le kurde Barzani et le sunnite al-Halboussi peuvent-ils former un gouvernement ? En théorie, oui. En pratique, c'est peu probable parce que le fonctionnement du système politique ne permettra pas l'émergence de coalitions à l'Assemblée nationale, au pouvoir ou dans l'opposition²¹. Depuis 2003, le système fonctionne sur une logique de répartition des postes au sein du gouvernement, prenant en compte les rapports de force, notamment militaires, sur le terrain. Pour une compréhension complète de la réalité irakienne, cette dernière remarque est fondamentale : il est exceptionnel de trouver en compétition un parti ne disposant pas d'une branche armée ou n'étant pas affilié à un groupe milicien. Le regroupement politique est souvent protégé par les armes d'un groupe milicien. La formation du gouvernement résulte donc aussi des épreuves, qualitatives et quantitatives, entre groupes armés²².

Dans ce contexte de « milicisation » des partis, le scénario d'une guerre civile ne peut être totalement exclu. La gestion des différences et des désaccords se fait déjà en partie par les armes – une expérience déjà intégrée par les antagonistes dans les trois espaces irakiens (chiïte, kurde et sunnite)²³. Objectivement, toutes les conditions sont réunies pour la guerre civile. Cette dernière n'est écartée que par la volonté des puissances internationales (États-Unis, Union européenne) et régionales (Iran, Turquie, pays arabes), en fonction de leurs marges de manœuvre.

Les ingérences étrangères

Depuis 2003, l'Irak est « territoire permis » (*al-ardh al-mubaha* en arabe) pour les ingérences des pays de la région ou des grandes puissances. Le

19. H. al-Dabbagh, « La débaathification en Irak : justice transitionnelle ou simple vengeance ? », *Revue Québécoise de droit international*, vol. 27, n° 1, 2014, p. 31-60.

20. A. Bakawan, « The Desert Crossing of Iraq's Sunnis », *Manara Magazine*, 15 décembre 2020, disponible sur : manaramagazine.org.

21. S. Sumaida'ie, « The Hijacking of Democracy: The Role of Political Parties in Iraq », Wilson Center, 8 avril 2021, disponible sur : www.wilsoncenter.org.

22. K. K. Rached et A. O. Bali, « The Shia Armed Groups and the Future of Iraq », *Security and Defence Quarterly*, vol. 19, n° 2, 2018, p. 39-53.

23. A. Quesnay, *La Guerre civile irakienne. Ordres partisans et politiques identitaires à Kirkouk (2003-2020)*, Paris, Karthala, 2021.

pays ne dispose d'aucun levier pour les empêcher. Certes, l'ingérence de la République islamique de l'Iran et des États-Unis est souvent pointée du doigt, mais celles de la Turquie, des pays arabes ou encore des pays de l'Union européenne n'en sont pas moins réelles, à différents degrés.

Une gestion américano-iranienne de l'Irak

Sur le papier, l'Irak est un pays indépendant mais concrètement ce sont les Iraniens et les Américains qui filtrent les grandes orientations stratégiques du pays. Ces deux puissances ont des objectifs communs, en dépit de leurs désaccords sur plusieurs dossiers hors Irak : ne pas laisser le pays tomber dans la guerre civile, empêcher l'escalade de la part des acteurs locaux et assurer le maintien de l'unité du pays²⁴.

La stratégie de désengagement relatif des États-Unis d'Irak exige que Washington mobilise toute son influence pour que la stabilisation précaire de l'Irak ne soit pas remise en cause²⁵. La République islamique d'Iran n'a également aucun intérêt stratégique à mettre en péril cette stabilité fragile. Bien au contraire, une guerre civile, une implosion, une explosion, une déstabilisation de l'Irak pourraient affecter la stabilité et la sécurité même de l'Iran²⁶.

Force est pourtant de constater que l'Iran n'a nulle envie que l'Irak retrouve définitivement sa santé politique et sa place dans son environnement arabe. Téhéran n'a jamais oublié les huit années de guerre avec Bagdad des années 1980, le traumatisme est encore très vivace. Il est peu probable que ses dirigeants laissent émerger un État fort, ou simplement un État solide, en Irak. De ce fait, la stratégie iranienne est double : garantir la stabilité et la sécurité de l'Irak tout en maintenant et gérant sa fragilité.

Turquie : nostalgie ottomane et sécurité

L'Irak a été territoire d'influence des Ottomans durant plusieurs siècles (1638-1917)²⁷. Les différentes élites turques, de 1917 à aujourd'hui, mobilisent toujours le souvenir nostalgique pour différents objectifs (voir

24. J. R. Hiltermann, « Iraq, Iran and the United States: Problems and Prospects », Open Democracy, 30 juillet 2008, disponible sur : www.opendemocracy.net ; S. Jiyad, « Iraq's Impossible Choice between Iran and America », The Century Foundation, 16 décembre 2020, disponible sur : tcf.org ; A. Bakawan, « L'Irak pris en étau entre les États-Unis et l'Iran », Ifri, janvier 2020, disponible sur : www.ifri.org.

25. B. Connable, J. Dobbins, H. J. Shatz, R. S. Cohen et B. Wasser, « Weighing U.S. Troop Withdrawal from Iraq: Strategic Risks and Recommendations », RAND Corporation, 2020, disponible sur : www.rand.org.

26. Voir The International Institute for Strategic Studies, *Iran's Networks of Influence in the Middle East*, Routledge, 2020, notamment le chapitre sur l'Irak : « Iran's Networks of Influence: Iraq », disponible sur : www.iiss.org.

27. Voir E. Ceylan, *The Ottoman Origins of Modern Iraq: Political Reform, Modernization and Development in the Nineteenth Century Middle East*, Londres, I. B. Tauris, 2011.

l'impossible récupération de la province de Mossoul, annexée à l'Irak en 1925 par un arbitrage de la Société des Nations²⁸) : pour la protection des Turcomans dans la province de Kirkouk, l'offensive contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ou encore le soutien à la communauté sunnite... L'intervention turque en Irak emprunte ainsi des formes diverses, sur des espaces variés.

Au Kurdistan irakien, elle est à la fois militaire, économique et diplomatique. En guerre avec le PKK depuis les années 1980, l'armée turque a installé au moins 33 bases militaires dans le territoire géré par le GRK. Ankara démontre ainsi sa volonté de pourchasser le PKK où qu'il se trouve sur le territoire irakien, de Zakho à Sinjar²⁹.

Turquie : une présence militaire, économique et diplomatique

L'ingérence est aussi économique : c'est par la Turquie que le pétrole kurde passe pour être vendu sur le marché international. De plus, 70 % des échanges commerciaux entre la Turquie et l'Irak se font au Kurdistan irakien. Lors d'une visite en Turquie en avril 2012, le ministre du Commerce et de l'Industrie du GRK Sinan Jebali a indiqué que 25 entreprises turques s'établissent chaque mois dans le territoire du GRK, ces dernières représentant plus de la moitié du total des entreprises étrangères enregistrées au Kurdistan irakien. En 2009, le nombre d'entreprises turques opérant dans la région du Kurdistan était d'environ 485 ; en 2013, il était passé à environ 1 500. Elles sont impliquées dans un large éventail de secteurs : agriculture, finance, construction, éducation, systèmes d'alimentation électrique, soins, extraction de pétrole et gaz, télécommunications, transports, tourisme, industrie liée à l'eau³⁰...

Du fait de cette présence forte, le GRK se voit souvent dans l'obligation de prendre en compte les grandes stratégies diplomatiques de la Turquie en lien avec l'Irak. Force est pourtant d'admettre que, en dépit de l'importance du GRK et de la petite communauté turcomane de Kirkouk pour la Turquie, cette dernière tente d'élargir son périmètre d'action pour y inclure l'espace sunnite de l'ancienne province de Mossoul. Dans cette perspective, le président turc tente de réconcilier les deux leaders sunnites

28. B. Baban, « La région du Kurdistan-Irak entre fédération et indépendance », *Civitas Europa*, vol. 34, n° 1, 2015, p. 21-53.

29. P. Boulanger, « La question kurde en Turquie. Fin de la trêve ? », *Commentaire*, vol. 112, n° 4, 2005, p. 877-884.

30. S. Cagaptay, C. B. Fidan et E. C. Sacikara, « Turkey and the KRG: An Undeclared Economic Commonwealth », *The Washington Institute for Near East Policy*, 16 mars 2015, disponible sur : www.washingtoninstitute.org.

en conflit, Mohammed al-Halboussi et Khamis al-Khanjar, pour composer un bloc face à la montée en puissance des partis chiïtes soutenus par l'Iran voisin³¹.

Pays arabes : une révision de la politique de rupture

La volonté d'un retour en force des pays arabes en Irak est désormais claire. Dans un Moyen-Orient largement dominé par des puissances régionales non arabes (Iran et Turquie), tous les signaux venant des pays arabes laissent paraître, notamment depuis l'arrivée de Joe Biden à la Maison-Blanche, l'envie d'un apaisement, la recherche d'un équilibre, le désir d'un partenariat des pays arabes, et notamment de l'Arabie Saoudite, l'Égypte, la Jordanie et les Émirats arabes unis, avec l'Irak.

Cette nouvelle politique arabe résulte probablement d'une révision des orientations prises depuis 2003, ces dernières ayant eu des conséquences déplorables à l'échelle géopolitique. En 2003, lorsque l'Irak est occupé par les États-Unis, la majorité des pays arabes choisit la rupture radicale avec le nouvel Irak. Position plus d'ordre émotionnel que rationnel, cette rupture arabe se présente à l'Iran comme une occasion historique, lui ouvrant grand la porte pour se déployer dans tous les espaces irakiens. Les élites dirigeantes iraniennes refusent, elles, catégoriquement l'option de la rupture et, dès les premiers jours de l'occupation, établissent des canaux de communication avec les États-Unis et remplissent le vide laissé par l'absence des États arabes. L'engagement iranien marque profondément la formation d'un État irakien qui se met à son diapason. Sécurité, énergie, commerce, politique, armée, renseignement, éducation : aucun domaine n'est préservé de la pénétration iranienne.

Dix-huit ans plus tard, les pays arabes changent le paradigme. Le 9 avril 2021, Saoudiens et Iraniens se sont rencontrés à Bagdad à l'occasion d'un sommet secret organisé par Moustafa al-Kadhimi. Cette rencontre est un événement extraordinaire en ce qu'elle met en évidence le changement de vision saoudien, et au-delà, de plusieurs autres pays arabes vis-à-vis de l'Irak. Suite aux échecs de ses tentatives de retour en Irak des années précédentes, il semble que Riyad ait enfin intégré la réalité de l'Irak post-Saddam Hussein : nulle entrée n'y est possible sans passer par le filtre iranien.

Avec cette nouvelle approche (le retour négocié avec l'Iran), l'Arabie Saoudite pourra se déployer sur la durée dans les sphères économique,

31. W. al-Khazraji, « Détails des tentatives turques d'unir les forces sunnites en Irak », *Arabi 21*, 8 octobre 2021, disponible sur : arabi21.com.

culturelle et politique irakiennes. Dans cette perspective, Riyad devra mobiliser une solide argumentation pour convaincre les Iraniens que son retour se fait avec eux et non contre eux. Les deux pays ont en effet un intérêt commun, comme les grandes puissances : s'engager pour la sécurisation, la stabilisation et le développement de l'Irak³².

Union européenne : la recherche d'une place

Lorsque l'État islamique instaure son califat en juin 2014 à Mossoul et lance son offensive en août vers le Kurdistan irakien en massacrant les minorités religieuses (yézidis et chrétiens), Laurent Fabius, alors ministre des Affaires étrangères français, dénonce l'inaction de l'Union européenne (UE) dans les termes les plus vifs : « je sais bien que dans les pays occidentaux c'est la période des vacances mais enfin, quand il y a des gens qui meurent, j'allais dire qui crèvent, il faut revenir de vacances³³ ».

La France maintient son dispositif militaire

En 2021, nous ne sommes plus dans l'ère de la « scandaleuse démission de l'Union européenne sur le dossier irakien ». La France prend ses distances avec la stratégie de dépendance vis-à-vis des États-Unis en Irak : « Quelle que soit la décision américaine, la France maintiendra son dispositif militaire³⁴ », déclare Emmanuel Macron.

L'UE (France, Allemagne, Italie) tente, dans ses marges de manœuvre, d'agir sur le contexte politique, sécuritaire et économique du pays. La particularité de la politique européenne en Irak est sa dimension stratégique³⁵. Plusieurs pays de l'UE tentent d'élaborer une grille de lecture originale de la situation irakienne, en mettant en perspective les grands dysfonctionnements structurels de l'État irakien, dans l'idée que, sans une nouvelle formule politique, il est peu probable que le pays s'assure du minimum vital de stabilité, de sécurité et de développement. L'UE pourra-t-elle accompagner les Irakiens dans l'élaboration de cette nouvelle formule ?

Pour qu'une telle initiative réussisse, l'UE doit déployer une intense action diplomatique, réunissant les États-Unis, l'Iran, la Turquie, les pays

32. A. Bakawan, « L'Arabie saoudite en Irak : de l'idéologie au pragmatisme 2003-2021 », iReMMO - Institut de recherche et d'études méditerranée Moyen-Orient, mai 2021, disponible sur : iremmo.org.

33. M. Tandonnet, « La scandaleuse démission de l'Union européenne sur le dossier irakien », *Le Figaro*, 14 août 2014, disponible sur : www.lefigaro.fr.

34. L. Lagneau, « Quelle que soit la décision des États-Unis, la France maintiendra son soutien à l'Irak pour combattre Daesh », *Opex 360*, 29 août 2021, disponible sur : www.opex360.com.

35. En novembre et décembre 2021, l'auteur s'est rendu quatre fois en Irak. À l'occasion de ces déplacements, il a pu échanger avec les acteurs des différents pays de l'UE. Cette grille de lecture reprend, en partie, ces échanges, sans citer les noms des acteurs pour des raisons de sécurité.

arabes et surtout les élites dirigeantes irakiennes structurellement fracturées. Une mission hautement complexe, mais peut-être pas impossible...

* * *

Avec chaque élection s'ouvre une longue période de négociation entre antagonistes chiites, kurdes et sunnites. La période actuelle n'est donc pas une exception. Dans les mois à venir, il est fort probable qu'avec l'aide de la communauté internationale et des pays voisins, notamment l'Iran, les Irakiens se dotent d'un nouveau gouvernement où chacun aura sa part. Les nationalistes de Sadr et les pro-iraniens vont vers une répartition des postes attribués aux chiites au sein du gouvernement – soit 50 %, comme depuis 2003 ; les sunnites de Mohammed al-Halboussi et de Khamis al-Khanjar passeront par la même méthode en se partageant les 25 % qui leur sont consacrés. Le PDK et l'UPK trouveront une formule similaire pour se départager les 20 % des postes kurdes au gouvernement, et la présidence de la République. Le Mouvement de contestation dans le Sud et la Nouvelle Génération au Kurdistan se placeront dans l'opposition et continueront à dénoncer le système³⁶.

Ces deux derniers acteurs sont-ils en mesure de réformer le système politique ? Toutes les forces politiques irakiennes produisent les mêmes discours sur l'urgence de la réforme d'un système politique en panne. Les programmes de réforme sont donc parfaits, mais à l'épreuve des faits nulle force politique majeure n'a la volonté nécessaire pour mettre en œuvre son programme. Même si une force politique avait cette volonté, il est peu probable que le système change, des conditions objectives multidimensionnelles interdisant la réussite d'un seul acteur. Le miracle de la réforme doit être collectif et accompagné par les pays de la communauté internationale, sans laquelle le « destin tragique³⁷ » de l'Irak restera un cauchemar, non seulement pour les Irakiens mais aussi pour le monde.

Le pays est dépourvu d'élites aux bases militantes solides poursuivant le rêve d'un État opérationnel, d'un État fort de ses institutions et au service de ses citoyens. En revanche, il est riche d'élites voyant l'État comme butin à se partager. C'est ainsi que, élection après élection, la défiance entre la société et ses élites se creuse : officiellement, seuls 41 % des 22 millions d'électeurs inscrits ont participé aux élections.

36. Sur la nature du système politique, voir : A. Bakawan, *L'Irak, un siècle de faillite. De 1921 à nos jours*, *op.cit.*

37. Voir A. Bakawan (dir.), dossier « L'Irak, un destin tragique », *Confluences Méditerranée*, n° 116, 2021.

Les données factuelles issues de projets de recherche de 2021³⁸ montrent que ce qui se passe dans le pays n'est nullement de l'ordre de l'abstention ou de la dépolitisation, mais plutôt d'une rupture structurelle entre des élites ayant accès à tous les privilèges et une société abandonnée, frustrée, exclue, marginalisée et livrée à elle-même.

Les Irakiens ne seraient sans doute pas étonnés si, se réveillant un matin, ils trouvaient le pays noyé dans une guerre civile opposant des antagonistes lourdement armés, s'ils entendaient l'annonce d'un coup d'État par les milices équivalent à celui des Houthis au Yémen, s'ils assistaient à l'effondrement de leur économie, s'ils voyaient l'implosion définitive d'un pays qui n'est plus en mesure de résister face aux pressions exercées par les États-Unis, l'Iran, la Turquie ou les pays arabes. Rien ne peut plus étonner les Irakiens : au fond d'eux-mêmes, ils savent que la faillite est là, qu'elle est générale, structurelle, à la fois politique, sociale, culturelle, économique, militaire et territoriale.



Mots clés

Irak
Système politique
Iran
Turquie

38. Deux projets de recherche sur les jeunes dans les provinces de Mossoul, de Bagdad, de Bassora et de Dhi Qar pour le compte d'Expertise France et de l'Arab Reform initiative.